



Dossier de presse

Poitiers, le 30 mars 2021

Les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, Orange et l'Etat signent une convention pour accélérer le déploiement de la fibre optique d'ici 2025

Alain Pichon, Président du Conseil Départemental de la Vienne, **Hervé de Talhouët-Roy**, Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, **Fabienne Dulac**, Directrice Générale Adjointe d'Orange - CEO d'Orange France, **Chantal Castelnot**, Préfète de la Vienne et **Emmanuel Aubry**, Préfet des Deux-Sèvres signent, ce jour, la convention de projet local de déploiements FttH (Fiber to the Home – Fibre jusqu'à l'abonné) sur les deux départements, en présence de **Séverine Saint-Pé**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Vienne, Présidente de Vienne Numérique, **René Bauruel**, Conseiller Départemental des Deux-Sèvres, Président de Deux-Sèvres Numérique, **Bruno Belin**, Sénateur de la Vienne et **Gilbert Favreau**, Sénateur des Deux-Sèvres.

Dans le cadre de cet accord, Orange s'engage à déployer **193 342 prises en fibre optique**, sur ses fonds propres, d'ici fin 2025. **Cela représente 449 communes majoritairement de moins de 3 000 habitants du territoire** (dont, par exemple, Puihardy en Deux-Sèvres ou Lauthiers en Vienne, respectivement 59 et 68 habitants).

Cette implication d'Orange dans les territoires les plus ruraux permettra d'accélérer le déploiement de la fibre optique pour une couverture à 80% des départements d'ici 2023 et une couverture totale d'ici 2025.

Après des études lancées en fin d'année 2020, les travaux vont débuter en avril. Les premières armoires optiques vont être installées d'ici mi-2021. Les premiers logements seront éligibles à la fibre optique en automne.

Un accord inédit en France

Instauré par l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) a permis aux collectivités territoriales de solliciter des investissements privés d'opérateurs afin d'accélérer la couverture numérique des zones d'initiative publique de leur territoire.

Pour la 1^{re} fois en France deux Départements, la Vienne et les Deux-Sèvres, se sont unis et ont conclu un accord avec l'opérateur Orange, approuvé par le Gouvernement en août 2020.

Cet accord donne ainsi un nouveau coup d'accélérateur au déploiement du très haut débit, notamment en zone rurale, alors que les agglomérations de Poitiers, Châtelleraut et Niort font déjà l'objet d'un déploiement de la fibre optique par Orange sur fonds propres (Zone AMII - Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).

Depuis avril 2019, Poitou Numérique (groupement de commandes qui réunit Deux-Sèvres Numérique et Vienne Numérique) a engagé le déploiement de la fibre optique dans le cadre de son Réseau d'initiative publique (RIP). Il concerne les 20 communes les plus densément peuplées du Poitou et 360 sites prioritaires tels que les zones industrielles, artisanales ou agricoles, les établissements de santé ou d'enseignement et les sites touristiques (soit au total 87 500 logements). **Le coût du chantier pour les deux collectivités est de 124 millions d'euros.**

Les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres montrent ainsi que c'est en avançant ensemble, entreprises privées et collectivités, que le **défi du Très Haut Débit partout et pour tous** pourra être relevé.

Quelques chiffres clés

442 776 prises fibre optique à déployer au total pour couvrir la totalité des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres :

- 193 342 prises déployées par Orange dans le cadre de l'AMEL, d'ici 2025 (101 933 en Vienne et 91 409 en Deux-Sèvres)
- 161 933 prises déployées par Orange sur la zone AMII, d'ici 2022 (106 329 en Vienne et 55 604 en Deux-Sèvres)
- 87 501 prises déployées par Poitou Numérique sur le RIP d'ici 2021 (34 687 en Vienne et 52 814 en Deux-Sèvres)

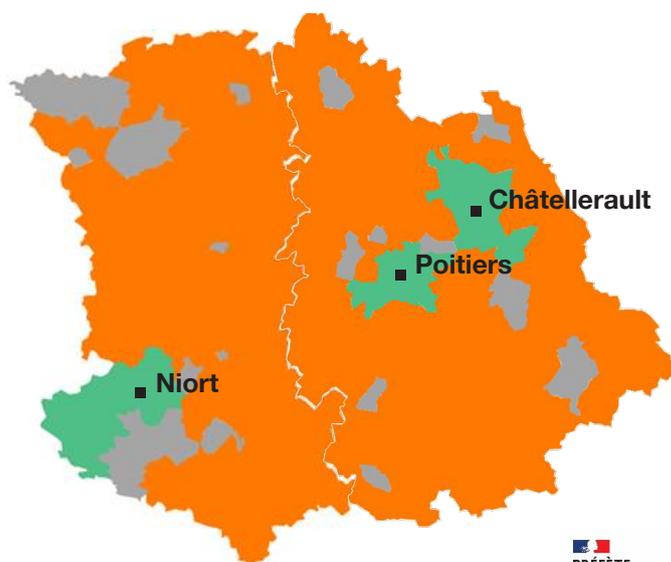
100% des logements éligibles à la fibre d'ici 2025



AMEL	101 933
AMII	106 329
RIP	34 687



AMEL	91 409
AMII	55 604
RIP	52 814



442 776 logements au total

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Zoom sur l'AMEL



Sur fonds propres Orange



2025



193 342 logements



449 communes



Pour **Alain Pichon**, Président du Conseil Départemental de la Vienne : « *C'est une excellente nouvelle pour nos deux départements. Nous allons ainsi pouvoir engager la troisième phase de notre stratégie de couverture en très haut débit de nos territoires. Nous répondons ainsi à la très forte attente des habitants, en particulier en ruralité, de disposer d'un accès à l'internet très haut débit, partout, pour tous.* »

Pour **Hervé de Talhouët-Roy**, Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres : « *Après les montées en débit, le raccordement des communes les plus densément peuplées et des sites prioritaires à la fibre optique d'ici 2021, nous amorçons aujourd'hui l'ultime étape pour un département 100 % moderne, 100 % fibré. C'est un grand pas en avant pour notre territoire, un progrès qui sera partagé par tous à l'horizon 2025 ! Chaque Deux-Sévrien, chaque entreprise deux-sévrienne, chaque site d'utilité publique... bénéficiera d'un réseau Internet performant, garant d'un quotidien plus fluide.* »

Pour **Fabienne Dulac**, Directrice Générale Adjointe – CEO d'Orange France : « *Je suis particulièrement fière de la signature de cette convention avec les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, qui témoigne notre volonté d'être présents pour tous les habitants du Poitou. Dans le contexte actuel, le numérique est devenu plus que jamais incontournable tant pour la vie quotidienne des citoyens que pour le développement des entreprises. Comme opérateur leader du déploiement de la Fibre optique en France, nous souhaitons que chacune et chacun puisse en bénéficier. C'est à cette fin que nos équipes se mobilisent partout pour accélérer le déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile.* »

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros et 147 000 salariés au 31 décembre 2019, dont 87 000 en France. Le Groupe servait 266 millions de clients au 31 décembre 2019, dont 207 millions de clients mobile, 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos de Poitou Numérique

Poitou Numérique est un réseau d'initiative publique créé en 2017. Il réunit le Syndiat Mixte Ouvert (SMO) Deux-Sèvres Numérique et la Régie Vienne Numérique pour mutualiser les objectifs, les moyens et les dépenses d'exploitation à l'échelle de deux terri-toires départementaux afin d'être plus fort et de porter un projet de plus grande ampleur. Ce programme est issu des Schémas d'aménagement Numérique des Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne qui accompagnent techniquement et financièrement le projet avec le concours des EPCI, de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Entre 2019 et 2021, 87 500 logements seront raccordés à la fibre sur 20 communes les plus densément peuplées du Poitou - hors les zones Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement dans les agglomérations de Poitiers, Châtelleraut et Niort - ainsi que 360 sites prioritaires tels que les zones industrielles, artisanales ou agricoles, les établissements de santé ou d'enseignement, les sites touristiques.

Contacts Presse

Orange Julie Calvet – 06 75 59 52 44 – julie.calvet@orange.com

Département de la Vienne Karine Dufour - 06 07 24 02 19 – kdufour@departement86.fr

Département des Deux-Sèvres Delphine Péronnet – 06 63 21 57 51 – delphine.peronnet@deux-sevres.fr